

La rue Principale et la place de l'Église

Un projet d'aménagement de la rue Principale et de la place de l'Église est lancé à Fay. Dans ce cadre, c'est la reconfiguration de l'ensemble de l'espace public qui a été étudiée.

Page modifiée le jeudi 14 septembre 2023 • Données Le Mans Métropole

Projet



© Ville du Mans

Le projet d'aménagement de l'espace public de la rue Principale et de la place de l'Église est mené conjointement avec l'étude d'urbanisme en cours pour planifier l'évolution future de l'habitat sur la commune.

Le Mans Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de ces aménagements dont la maîtrise d'œuvre est confiée à un prestataire externe.

Le diagnostic et la concertation réalisés ont amené à réévaluer le périmètre et le budget nécessaire pour répondre aux objectifs du programme.

Objectifs

Les aménagements à venir poursuivent plusieurs objectifs.

- Sécuriser les modes de déplacements doux,
- réduire les vitesses depuis les entrées et sorties de la commune,
- préserver et valoriser le caractère patrimonial du bourg,
- renforcer la perception d'une centralité,
- enrichir les fonctions de l'espace public,
- intégrer les nouvelles liaisons des bus communautaires,
- accompagner les projets de la commune,
- apporter de la végétation dans un espace minéral,
- traiter le bassin de rétention pour créer un espace paysager et sécurisé.

Montant

Le montant total des travaux pour ces aménagements s'élève à 2,85 M€ TTC.

Calendrier

Les travaux débuteront au cours du deuxième trimestre 2024. Ils dureront une année.

Entreprises

Les entreprises titulaires des marchés publics sont les suivantes.

- Lalu, pour le paysage et l'urbanisme,
- Artelia, cotraitant VRD et économie de l'aménagement,
- Noctiluca, cotraitant pour la conception de la lumière.

1000

étoiles

De 500 à 1000 étoiles, c'est ce que l'on peut voir dans le ciel de Fay, grâce à une pollution lumineuse assez faible. En comparaison, le chiffre varie de 100 à 200 au-dessus du Mans.

Concertation

La concertation s'est terminée par des échanges sur la base de l'avant-projet au cours de l'année 2022.